

Avant-propos

Si la réponse des pouvoirs publics luxembourgeois à la crise du COVID-19 a été particulièrement agile, préserver la résilience future du pays passera par le maintien d'une confiance élevée dans les pouvoirs publics, la baisse des inégalités, et la mise en place d'une croissance durable et inclusive. Ce rapport vise à évaluer et tirer des enseignements de la réponse du Luxembourg au COVID-19 sur la base d'un cadre analytique développé par l'OCDE, selon trois dimensions principales qui correspondent aux différentes phases du cycle de gestion des risques.

Ce rapport évaluatif est le résultat d'une coopération étroite entre l'OCDE et le Haut-Commissariat à la Protection Nationale au sein du Ministère d'État du Luxembourg. C'est le premier rapport de son genre. Il a été informé par les travaux de l'OCDE sur les « Premiers enseignements issus des évaluations gouvernementales de la réponse au COVID-19 », qui offrent une synthèse des principales leçons tirées des évaluations produites par les administrations publiques des pays de l'OCDE. Cette évaluation du Luxembourg s'appuie également sur des données d'enquête provenant des ministères, des communes, des hôpitaux et des établissements scolaires du pays, ainsi qu'une série d'entretiens conduits auprès de parties prenantes publiques et privées.

L'évaluation des réponses au COVID-19 du Luxembourg souligne l'importance de la mise en place d'une gouvernance stratégique et agile pour piloter la réponse à la crise et de s'appuyer sur des données probantes solides. Que ce soit en matière de santé publique, de continuité pédagogique, d'économie ou de marché du travail, cette agilité d'action, au Luxembourg, a permis de sauvegarder la continuité de la vie de la nation et de minimiser les impacts directs de la pandémie. Le pays a pu s'appuyer pour cela sur un système de gestion des risques mature et une implication très active du Parlement. Toutefois, dans un monde où les chocs d'envergure sont amenés à se répéter plus fréquemment, le maintien d'une confiance élevée dans le gouvernement passera par une participation accrue de la société civile à la gestion de crise. La lutte contre les inégalités, qu'elles soient scolaires ou de revenus, est aussi un facteur essentiel pour assurer la reprise d'une croissance durable et inclusive. Les conclusions et recommandations de ce rapport guideront les pouvoirs publics dans ces efforts.

Le rapport a été approuvé par le Comité de la Gouvernance Publique le 23 septembre 2022 et préparé pour publication par le Secrétariat.

Remerciements

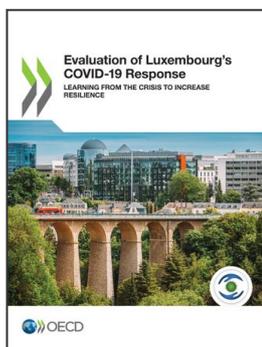
Cette revue a été réalisée par la Direction de la gouvernance publique (GOV) en collaboration avec le Département des affaires économiques (ECO), la Direction de l'éducation et des compétences (EDU), et la Direction du travail, de l'emploi et des affaires sociales (ELS). Elle a bénéficié d'une excellente collaboration avec le gouvernement du Luxembourg.

La revue a été menée et coordonnée par Claire Salama, analyste des politiques publiques (GOV), et rédigée par une équipe multidisciplinaire de l'OCDE. Claire Salama a rédigé le premier chapitre sur comment évaluer la réponse du Luxembourg au COVID-19 et le troisième chapitre sur la gestion de la crise. Nestor Alfonzo-Santamaria (GOV) a préparé le chapitre 2 sur les politiques d'anticipation et de préparation aux situations d'urgence, avec l'aide d'Adrien Valentin (GOV) et les contributions de Jack Radisch (GOV). Caroline Berchet (ELS) est l'auteur du chapitre 4 sur la résilience du système de santé à la pandémie, et a bénéficié de contributions de Philip Haywood (ELS). Le chapitre 5 sur la politique éducative pendant la crise a été rédigé par Diana Toledo Figueroa (EDU), Stéphan Vincent-Lancrin (EDU) et Quentin Vidal (EDU). Filippo Cavassini (ECO), Federica De Pace (ECO), Florian Gache (ECO) et Axel Mathot (GOV) ont écrit le chapitre 6 sur les politiques économiques et budgétaires visant à mitiger les impacts de la crise, avec des contributions de Sylvie Montout. Le chapitre 6 a également bénéficié de commentaires de, et d'échanges avec, les délégués du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (EDRC). Enfin, le chapitre 7, sur les politiques sociales et de l'emploi à l'épreuve de la crise, a été rédigé par Vanda Almeida (ELS) et Emily Farchy (ELS), a bénéficié de contributions de Agnès Puymouyen (ELS), et a été supervisé par Sebastian Königs (ELS). Le rapport a été préparé pour publication par Meral Gedik, et a bénéficié du soutien administratif de Lyora Raab et de Deborah Merran. Un travail éditorial a été assuré par Isabelle Delpech.

Cette revue a été produite sous la direction de l'encadrement supérieur du Secrétariat de l'OCDE, y compris celle de Elsa Pilichowski (directrice de GOV), Jon Blondal (chef de la Division de la gestion publique et du budget de GOV), Gillian Dörner (conseillère principale de GOV), Alvaro Pereira (directeur de ECO), Isabell Koske (directrice adjointe de ECO), Stefano Scarpetta (directeur de ELS), Mark Pearson (directeur adjoint de ELS), Francesca Colombo (chef de la Division de la santé de ELS), Frederico Guanais (adjoint au chef de la Division de la santé de ELS), Stéphane Carcillo (chef de la Division de l'emploi et des revenus de ELS), Andreas Schleicher (Directeur de EDU), Tia Loukkola (cheffe de la Division de l'innovation et de la mesure du progrès de EDU), Paulo Santiago (chef de la Division du Conseil et de la mise en œuvre des politiques éducatives de EDU), a fait des retours et commentaires sur cette revue. L'OCDE est aussi reconnaissante des commentaires apportés par Stéphane Jacobzone, conseiller senior à GOV.

Le Secrétariat de l'OCDE exprime sa gratitude au Ministère d'État et au Haut-Commissariat à la Protection Nationale pour leur coopération fructueuse, qui a rendu possible cette revue. Le Secrétariat tient à remercier tout particulièrement Luc Feller, Haut-Commissaire à la Protection Nationale, et Myriam Heirendt, chargée d'étude aux affaires internationales et affaires générales, pour leur soutien et leur engagement tout au long de ce projet. Au Ministère d'État, le rapport a bénéficié d'une étroite collaboration avec Jacques Flies, Secrétaire général du Conseil de Gouvernement, et avec Jeff Feller, Chef de cabinet du Premier ministre.

Le Secrétariat remercie également Guy Bley et Jeff Schlentz (Haut-Commissariat à la Protection Nationale) ; Pol Henrotte (Ministère de l'Intérieur) ; Tom Rausch et Jean-Claude Schmit (Ministère de la Santé) ; Alex Folscheid et Claude Sevenig (Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse) ; Frank Reimen, Françoise Schlink, Gilles Scholtus, Tom Feltgen (Ministère de l'Économie) ; Serge Allegrezza, Marc Pauly, Leila Deshayes, Pauline Perray (Institut national de la statistique et des études) ; Selma Boz, Pierre Frisch et Jacques Schmit (Ministère des Finances) ; Eva Kremer (Société Nationale de Crédit et d'Investissement) ; Mireille Zanardelli et Tom Oswald (Ministère des Affaires Sociales) pour leurs retours précieux apportés aux chapitres thématiques de ce rapport.



Extrait de :

Evaluation of Luxembourg's COVID-19 Response Learning from the Crisis to Increase Resilience

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/2c78c89f-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Avant-propos », dans *Evaluation of Luxembourg's COVID-19 Response : Learning from the Crisis to Increase Resilience*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/f91aac83-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.